Image not found or type unknown

Achat d'un scooter qui ne roule pas

Par **pb6465**, le **17/09/2016** à **16:32**

Bonjour j'ai acheté un scooter ou l’annonce stipule sans rien a faire dessus il ma lâché le jour même de l'achat 15KM plus loin le vendeur ne veux rien savoir.le scooter est au garage avec une facture de environ 200 euros SVP y a t'il un recours merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés